



Peut-on encore croire au père Noël ?

Le 27 Octobre 2020, lors de la réunion du CSE, vos élus ont voté pour le cadeau adulte de fin d'année.

Avec la crise sanitaire de 2020, nous avons dû annuler beaucoup de projets, qui avaient été validés en 2019. Notre solde à ce jour est de 83 114.82€ en sachant que l'année n'est pas finie.

La CGT a toujours respecté le choix des salariés en sachant que lors du sondage du CE de février 2019, 89% des votants étaient favorables au chèque cadeau de fin d'année. Lors de ce CSE, il y a eu plusieurs propositions de faites, en sachant que le solde est de minimum de 83 144 ,82€ pour 421 salariés actuellement.

FO et CGC ont voté pour 100€ de chèque cadeau

CGT : 170€ de chèque cadeau

CFDT : 70€ de chèque cadeau

Hélas, la majorité, conformément au dernier vote des salariés, l'a emporté et c'est un chèque cadeau de seulement de 100€ qui a été voté, soit un budget total de 42 100€. Où vont passer le surplus de 41 044,82€ ? Sachant que le budget voté en 2019, doit être épuisé avant la fin de l'année 2020 et qu'aucune proposition n'a été avancée par les autres élus.

Peut-être que les salariés auraient peut-être aimé être consultés pour recevoir un bon cadeau d'une valeur minimale de 170€...

Nous prenons le temps de vous faire l'historique de ce cadeau de fin d'année. Lors de la commission des affaires sociales du 09 Septembre 2009, le président nous annonce un excédent budgétaire de 44 538€.

Les organisations syndicales font les propositions suivantes :

Extrait du CR des affaires sociales du 09 Septembre 2009 validé par les OS:

-CFDT – CGT : Cadeau de fin d'année sous forme de chèque loisirs-culture

-FO : Proposition de court séjour ou d'un séjour thalassothérapie.

La proposition de la CGT a été retenue au CE du 28 Octobre 2009 et toutes les élus de toutes organisations syndicales confondues ont voté pour répartir équitablement cette somme entre les salariés.

Extrait du CR de la commission économique du 06 Mars 2019, validé par les OS:

Le RS CGT demande que soit budgété en 2019 le bon cadeau Noël adultes pour 20 000 €. Pour le résultat d'exercice de l'année 2018 étant de 21 582,60€, il peut d'ores et déjà être affecté pour 2019. Mais la commission ne souhaite pas budgéter les bons cadeaux pour 2019.

Extrait du CR de la commission économique du 05 Septembre, validé par les OS.

Le RS CGT fait remarquer, une fois les prévisions budgétaires faites, que le solde des prévisions budgétaires 2019 est de + 21 642.26 €, le réalisé à ce jour de + 74 056.13 €. Comme chaque année, le budget ne pourra pas être totalement dépensé. Après débat, la commission d'un commun accord décide de proposer de budgéter 21 000 € pour le Noël adultes.

Extrait du CE des affaires sociales du 03 Octobre 2019.

Cadeau Noel aux salariés .Le RS CGT explique qu'il y a déjà 21 000€ de budgété pour le cadeau de fin d'année. La présidente propose que la décision soit prise au prochaine réunion du CE du 26 Novembre.

Lors du CE du 29 Octobre 2019, les organisations syndicales ont décidé d'avance le vote sur les cadeaux de fin d'année pour que les salariés puissent recevoir leur chèque cadeau avant les fêtes de fin d'année.

Extrait du PV CE du 29 Octobre 2019, validé par les OS.

Le Secrétaire indique que le bureau propose au CE d'offrir aux salariés, en fin d'année, un chèque cadeaux TIR GROUPE d'un montant de 100 €.Un membre (de la CGT) précise que ce n'est pas le bureau qui le propose. C'est le CE le matin même qui a demandé que le bureau puisse se réunir pour faire le point sur le budget et solde des comptes. Le CE PASSE AU VOTE : Pour : 6 : (P. Ageron – S.Bayon – P. Blanchet – J.Y.Pousse – P. Serre – L. Lionel)

Espérons que le solde de cette année sera utilisé correctement pour satisfaire l'ensemble des salariés de notre Direction, équitablement et non pas seulement une certaine catégorie. Dans la conjoncture actuelle, n'est-il pas préférable de recevoir un chèque cadeau d'une valeur de 170€,



La CGT regrette que certains syndicats n'aient pas gardé en mémoire le choix des salariés exprimé lors du sondage du CE de 2019.